



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 14 mai 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président et madame la conseillère Myriam Nadeau formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, et André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint.

**CE-2014-584**      **AUTORISER L'AJUSTEMENT FINAL AU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - GESTION DE PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR DIVERSES RUES RÉPARTIES DANS TOUS LES SECTEURS DE LA VILLE DE GATINEAU - MONTANT DE 146 666,54 \$ - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, en vertu de la résolution numéro CE-2010-21 du 13 janvier 2010, octroyait un contrat à la firme Axor inc. pour un montant de 1 264 200 \$ incluant les taxes, pour les services professionnels de gestion de projet dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts - PRECO;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, en vertu de la résolution numéro CE-2011-646 du 27 avril 2011, autorisait l'ajustement au mandat des services professionnels de gestion de projet, un montant de 174 874,88 \$ incluant les taxes, et ce, en fonction du budget révisé de divers projets réalisés dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts - PRECO;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat de services professionnels de gestion de projet doit être ajusté en fonction du pourcentage soumis dans l'offre de prix du consultant et du coût réel des travaux réalisés dans le cadre de ce Programme;

**CONSIDÉRANT QUE** cet ajustement représente un montant de 146 666,54 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 97 126,28 \$ incluant les taxes a été autorisé par la délégation de pouvoir numéro 104109;

**CONSIDÉRANT QUE** lors du comité plénier du 31 janvier 2012, les membres du conseil ont adopté un budget supplémentaire - Travaux des projets PRECO hors PTI de 2,932 M\$, afin d'assurer les ajustements requis des coûts pour chacun desdits projets incluant les honoraires professionnels;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures, après vérification, confirme de façon juste et raisonnable l'ajustement final au mandat de gestion de projet :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 104109 d'un montant de 97 126,28 \$ incluant les taxes;
- approuve le montant supplémentaire de 49 540,26 \$ incluant les taxes, représentant l'ajustement final au mandat de gestion de projet réalisé dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts - PRECO, portant le coût du contrat à un montant de 1 585 741,42 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30639-003-29252	7 000,00 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Honoraires professionnels

**CE-2014-584 (suite)**

18-11001-008-29253	37 686,71 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Travaux ponctuels d'aqueduc et égouts
04-13493	2 154,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 699,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-585**      **SOUSSION 2013 SP 243 - RÉAMÉNAGEMENT DE LA CASERNE NUMÉRO 1 –**  
**PROJET : 12-036 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ/6739741 Canada inc., 183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau, Québec, J8Z 2A7, pour le réaménagement de la caserne numéro 1 - Rolland-Guertin, pour un montant total de 299 509,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 1<sup>er</sup> avril 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30478-007-29254	270 166,38 \$	Caserne d'incendie à Buckingham et autres rénovations - Caserne 1
04-13493	13 025,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 318,50 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-586** **AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 119 028,59 \$ - POLANE INC. - RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE, DE LA CHAUSSÉE ET DES FEUX DE CIRCULATION SUR LE CHEMIN DE LA SAVANE - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, en vertu de la résolution numéro CE-2013-1277 du 14 août 2013, adjugeait un contrat à la firme Polane inc. pour la reconstruction de la conduite d'eau potable, de la chaussée et des feux de circulation sur le chemin de la Savane, au coût de 2 656 145,44 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Polane inc. a déposé des demandes de coûts supplémentaires pour des travaux réalisés lors du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Les consultants S.M. inc., mandatée par la Ville pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, a analysé ces demandes supplémentaires de l'entrepreneur et en recommande le montant de 119 028,59 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** les délégations de pouvoir numéros 120124, 122064 et 122338 ont déjà été autorisées pour un montant total de 93 767,65 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification, le Service des infrastructures considère que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 120124, 122064 et 122338 d'un montant respectif de 27 466,96 \$, 58 967,99 \$ et 7 332,70 \$ incluant les taxes;
- autorise le montant supplémentaire de 25 260,94 \$ incluant les taxes, dans le cadre des travaux de reconstruction de la conduite d'eau potable, de la chaussée et des feux de circulation sur le chemin de la Savane, portant le coût du contrat à un montant de 2 775 174,03 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30651-006-29255	22 786,08 \$	Atténuation de vitesse et feux de circulation
04-13493	1 098,54 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-1359	1 376,32 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2014

---

**CE-2014-587      SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE POUR L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE 2 000 \$ POUR NOTRE PROJET - GRAND MÉNAGE DE GATINEAU - PRINTEMPS ET AUTOMNE - 2014, 2015 ET 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique environnementale de la Ville de Gatineau prévoit des activités annuelles de nettoyage des parcs, des berges et des cours d'école;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire organiser, cette année et pour les deux prochaines années, deux grands ménages annuels, soit un au printemps et un autre à l'automne;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission de la capitale nationale a manifesté son désir de collaborer au projet de Grand Ménage de Gatineau, par l'offre d'une aide financière de 2 000 \$ par année :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le protocole d'entente avec la Commission de la capitale nationale, entente qui définit les termes et les conditions de la collaboration avec la Ville de Gatineau pour le projet Grand Ménage de Gatineau du printemps et de l'automne 2014, 2015 et 2016.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente.

Il est de plus résolu de mandater le greffier à transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire tous les documents utiles pour obtenir un décret d'exclusion autorisant la Ville de Gatineau à conclure une entente avec la Commission de la capitale nationale.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-588**

**ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ D'UNE PARTIE DU LOT 2 469 746 POUR LA RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA RUE DES SERVANTES - 8, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Marie Rioux est propriétaire du lot 2 469 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, connu et désigné comme étant le 8, rue Saint-Jean-Baptiste à Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau doit acquérir une partie du lot 2 469 746 dans le but de régulariser l'emprise de la rue des Servantes qui est adjacente à ce lot (parcelle 4 sur le plan de localisation);

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la négociation, une entente est intervenue entre la Ville et la propriétaire, laquelle accepte de céder une partie du lot 2 469 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 4 m<sup>2</sup>, au montant de 400 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QU'**un rapport d'évaluation réalisé le 22 septembre 2013, par monsieur Charles Lepoutre, évaluateur agréé, démontre que la transaction respecte la valeur marchande de cette parcelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de la gestion des biens immobiliers recommande que la Ville de Gatineau procède à l'acquisition d'une partie du lot 2 469 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 4 m<sup>2</sup>, et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans la promesse d'achat négociée et dûment signée le 24 mars 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise l'acquisition d'une partie du lot 2 469 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 4 m<sup>2</sup>, au montant de 400 \$ plus taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau ainsi qu'aux autres conditions stipulées dans la promesse d'achat d'immeuble négociée et dûment signée par madame Marie Rioux le 24 mars 2014;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de vente comme que prévu à la promesse d'achat, si requis;
- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à cette transaction et à procéder à la publication de l'acte de vente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

**CE-2014-588 (suite)**

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30648-014-29251	414,84 \$	Construction et amélioration des réseaux - Acquisition de terrains - Bassin Montréal Est - Phase 1A
04-13493	20,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	25,06 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-589**      **SOUSSION 2014 SP 075 - TRAITEMENT PRÉVENTIF DE L'ASPHALTE PAR MÉTHODE DE THERMORAPIÉÇAGE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme C'Scellé (2008) inc., 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux de thermorapiéçage sur le territoire gatinois, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 125 966,61 \$ incluant les taxes, pour un an, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 mars 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat d'une durée d'un an prenant effet à compter de la date de la présente résolution avec possibilité de le renouveler pour une période additionnelle d'une année. Si après la première année la Ville se prévaut de l'option de renouvellement, les prix unitaires seront indexés à la date anniversaire selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2015, si requis, les sommes nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-41541-521-29256	113 625,44 \$	Ajustements - Structures - Entretien Réparation - Infrastructures.
04-13493	5 478,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 863,17 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2014

---

**CE-2014-590**      **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-16 D'UN MONTANT DE 261 684,49 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 AVRIL 2014**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-16 d'un montant de 261 684,49 \$ pour la période du 17 au 23 avril 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-591**     **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 16 - 3 443,51 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD 17 - 532 821,54 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 16 - 4 397,85 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 16 - 205 244,71 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 16, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 17, la liste des réquisitions numéro 16 ainsi que la liste des embauches numéro 16 :

<b>Numéro des listes</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montants</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 16	Pièces de comptes à payer	3 443,51 \$	28 avril au 2 mai 2014
Liste PD numéro 17	Pièces de comptes à payer	532 821,54 \$	28 avril au 2 mai 2014
Liste des réquisitions numéro 16	Pièces de comptes à payer	4 397,85 \$	28 avril au 2 mai 2014
Liste des embauches numéro 16	Embauches - Personnel temporaire	205 244,71 \$	21 au 25 avril 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2014

---

**CE-2014-592      ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-17 D'UN MONTANT DE 455 892,64 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 AVRIL 2014**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-17 d'un montant de 455 892,64 \$ pour la période du 24 au 30 avril 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-593      RADIATION - COMPTES À RECEVOIR 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la préparation des états financiers, le Service des finances a analysé les différentes créances à recevoir et certaines sont considérées comme étant des créances irrécouvrables pour lesquelles il devient nécessaire de procéder à la radiation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises afin de procéder à la radiation des différentes créances à recevoir inscrites sur les listes des radiations le 31 décembre 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-594      PARTICIPATION MUNICIPALE À L'ÉVÉNEMENT « LE RELAIS POUR LA VIE »  
- PARC MACLAREN - 13 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM  
- MARTIN LAJEUNESSE - 150 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** l'événement de sensibilisation au cancer Relais pour la vie aura lieu le 13 juin 2014 dans plusieurs endroits au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est sensible à cette cause et désire s'associer à l'organisation en fournissant les services et les équipements nécessaires au bon déroulement de l'événement Relais pour la vie;

**CONSIDÉRANT QUE** cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la Ville de Gatineau et au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Gatineau :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la tenue de l'événement Relais pour la vie qui se déroulera au parc Maclaren le 13 juin 2014 et entre 12 h et 7 h du matin le 14 juin, et dérogeant aux Règlements numéro 42-2003 et 44-2003;
- autorise le prêt et la fourniture des équipements ainsi que les services nécessaires au déroulement de l'événement. La valeur de ces services est estimée à 150 \$ qui seront absorbés par les services municipaux concernés.

L'organisme devra dégager la Ville de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de cette activité et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville comme assurée additionnelle, et fournir avant la tenue de l'événement, au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71526-134	150\$	Transport d'équipement et d'ameublement - Rémunération régulière - Temporaires - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-595      SUBVENTION DE 1 100 \$ À L'ÉCOLE L'OISEAU BLEU POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à l'école l'Oiseau Bleu, 184, rue Nelligan, Gatineau, Québec, J8T 6J9, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79942-972	1 000 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-596      SUBVENTION DE 850 \$ - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL  
NICOLAS-GATINEAU POUR UNE ACTIVITÉ BÉNÉFICE LE 16 MAI 2014 -  
MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à la Société de développement de baseball Nicolas-Gatineau, C.P. 84003, Gatineau, Québec, J9P 7R8, à titre de subvention pour une activité bénéfique le 16 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	50 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	500 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79931-972	50 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-597      SUBVENTION DE 75 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 5228, POINTE-GATINEAU ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 23 AOÛT 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque 75 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil 5228, Pointe-Gatineau, à l'attention de monsieur Gilles Desgagné, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, à titre de subvention pour l'activité-bénéfice du 23 août 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79945-972	75 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2014

---

**CE-2014-598      SUBVENTION DE 550 \$ - BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE - DISTRICTS ELECTORAUX DU PLATEAU ET DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - MAXIME TREMBLAY ET JOCELYN BLONDIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de Bibliothèque itinérante, à l'attention de madame Natacha Lefebvre, 180, rue Amherst, Gatineau, Québec, J8Y 2X4, à titre de subvention dans le cadre du projet de deux bibliothèques itinérantes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79935-972	275 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir des Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	275 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-599      SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES JOYEUX COPAINS - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du club d'âge d'or Les Joyeux Copains, à l'attention de madame Hélène Ricard, présidente, 49, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 5R6, dans le cadre de la semaine de l'âge d'or.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - du Manoir des Trembles-Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De L'orée-Du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc de la Montage-Saint-Raymond- Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2014

---

**CE-2014-600      SUBVENTION DE 550 \$ - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, à l'attention de madame Joana Costa, chargée de projet, 321-B, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour l'activité-bénéfice du 24 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79944-972	350 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-601      SUBVENTION DE 325 \$ - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA FONDATION DU CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE - 9 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 325 \$ à l'ordre de la Fondation du Carrefour de la Miséricorde, à l'attention de monsieur Bernard W. Morissette, 355, rue Laviolette, Gatineau, Québec, J8P 5Z1, à titre de subvention pour l'activité-bénéfice qui se tiendra le 9 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-602      SUBVENTION DE 1 100 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS - GALA LOISIR SPORT OUTAOUAIS - 11 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour le Gala Loisir sport Outaouais le 11 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	250 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc de la Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De L'orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir des Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-603      SUBVENTION DE 850 \$ - TRAIT D'UNION OUTAOUAIS - ACTIVITÉS 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à l'ordre de Trait d'Union Outaouais, à l'attention de madame Jocelyne Sylvestre, 109, rue Wright, bureau 109, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc de la Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir des Trembles-Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	300 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-604**      **SOUSSION 2014 SP 078 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour la réalisation des mesures de modération de la circulation 2013, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 710 724,29 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 mars 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30729-001-29257	641 093,40 \$	Mesures de modération de circulation
04-13493	30 907,78 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	38 723,11 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-605**      **SOUSSION 2014 SI 023 - VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS DANS LA SALLE DES COMITÉS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Solotech inc., 79, rue Crémazie, Gatineau, Québec, J8Y 3P1, pour la vérification périodique des équipements audiovisuels dans la salle des Comités, sur la base des taux horaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif, jusqu'au 31 décembre 2019, de 52 089,87 \$ incluant les taxes, débutant à l'adjudication du contrat et se terminant le 31 décembre 2019, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1<sup>er</sup> avril 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Selon la première éventualité rencontrée, le présent contrat se terminera le 31 décembre 2019 ou lorsque le montant total dépensé aura atteint la somme maximale de 99 999,99 \$ incluant les taxes, limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Autoriser le trésorier à prévoir les sommes au budget des années 2015-2019 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-13430-554-29258	5 528,14 \$	Service aux usagers - Entretien - Équipement informatique
04-13493	266,52 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	333,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-606**      **SUBVENTION DE 800 \$ - LE GRENIER DU PETIT SPORTIF - 13<sup>E</sup> ÉDITION DU CONCOURS D'ÉCRITURE SUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ - 22 MAI 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du Grenier du petit sportif, à l'attention de madame Nicole Raymond, 29-A, boulevard Gréber, bureau 4, Gatineau, Québec, J8T 3P4, à titre de subvention pour la 13<sup>e</sup> édition du concours d'écriture pour la prévention de la criminalité auprès des jeunes qui aura lieu le 22 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	300 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir des Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-607**      **PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR DAVE AUDET-BILODEAU À TITRE DE TECHNICIEN EN FORESTERIE - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Dave Audet-Bilodeau sera au-delà de la limite de 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a nécessité de prolonger l'affectation temporaire de monsieur Dave Audet-Bilodeau à titre de technicien en foresterie à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics pour la période prévue du 3 mars au 30 mai 2014 et pouvant être prolongée, sans dépasser le 20 février 2015 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Dave Audet-Bilodeau à titre de technicien en foresterie à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics pour la période prévue du 3 mars au 30 mai 2014 et pouvant être prolongée, sans excéder le 20 février 2015.

Le salaire de monsieur Dave Audet-Bilodeau est celui de la classe 9, échelon 3 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-49300-132 - Lutte contre l'agrile du frêne - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-608**      **ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR RÉJEAN POITRAS À TITRE DE CONTREMAÎTRE, MÉCANIQUE - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Mécanique (poste numéro STP-CAD-052 au plan d'effectifs des cadres) à la Division entretien des édifices du Service des travaux publics selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Réjean Poitras au poste de contremaître, Mécanique (poste numéro STP-CAD-052 au plan d'effectifs des cadres) à la Division entretien des édifices du Service des travaux publics sous la gouverne du responsable, Électricité.

Le salaire de monsieur Réjean Poitras est établi à la classe 2, échelon 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Réjean Poitras sera assujéti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Réjean Poitras est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de trois semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des travaux publics.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-31120-115 - Entretien des édifices - Réguliers - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-609**

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ VENNE À TITRE DE RESPONSABLE, OPÉRATIONS DES ATELIERS - DIVISION DE LA GESTION DE LA FLOTTE ET DES ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de responsable, Opérations des ateliers (poste numéro STP-CAD-036 au plan d'effectifs des cadres) à la Division gestion de la flotte et des équipements du Service des travaux publics, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Marc-André Venne au poste de responsable, Opérations des ateliers (poste numéro STP-CAD-036 au plan d'effectifs des cadres) à la Division gestion de la flotte et des équipements du Service des travaux publics sous la gouverne du chef de la Division gestion de la flotte et équipements.

Le salaire de monsieur Marc-André Venne est établi à la classe 4, échelon 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Marc-André Venne sera assujetti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Marc-André Venne est assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des travaux publics.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30800-115 - Ateliers mécaniques - Réguliers - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-610      SUSPENSION SANS SOLDE DE 30 JOURS - EMPLOYÉ 104145**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** le dossier de l'employé;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la suspension sans solde de 30 jours de l'employé 104145.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet

**CE-2014-611      RÈGLEMENT HORS COUR - CONSTRUCTIONS CJRB INC. CONTRE VILLE DE GATINEAU ET GROUPE QUALITAS INC. - 550-17-005924-111**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau attribuait à Constructions CJRB inc., en décembre 2009, un contrat pour la réfection de la phase 1 des services municipaux sur la rue Saint-Jean-Bosco (Phase I), ainsi que la construction d'un collecteur pluvial le long de la promenade du Lac-des-Fées, et ce, pour faire suite à l'appel d'offres 2009 SP 296;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la réalisation des travaux sur la promenade du Lac-des-Fées, l'entrepreneur a, selon ses prétentions, rencontré du roc solide à des niveaux bien supérieurs à ce qu'il avait estimé;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau avait produit, au soutien de son appel d'offres, deux études géotechniques, dont l'une de Groupe Qualitas inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** les Constructions CJRB inc. ont formulé une réclamation, et par la suite une poursuite devant la Cour supérieure, afin d'être indemnisées pour leur perte de productivité sur le chantier en raison de la présence du roc à des niveaux beaucoup plus élevés que ce qui avait été anticipé, et ce, pour un montant total de 130 801,38 \$ avec intérêts au taux légal et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a appelé en garantie le Groupe Qualitas inc. en raison de l'étude géotechnique préparée par ses représentants en janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** le dossier était fixé pour procès devant la Cour supérieure du 14 au 25 avril 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties ont discuté de la possibilité de conclure une entente hors cour;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente hors cour est intervenue le 10 avril 2014, le tout sous réserve de l'approbation du comité exécutif;

**CONSIDÉRANT** la contribution monétaire de Groupe Qualitas inc.;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de régler le présent dossier conformément à l'entente de principe intervenue :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le règlement du présent litige.

Le Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 06-30201-008-28974 - Réfection du réseau routier, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2014.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,

M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet